

## Le peuple et la constitution sous la V<sup>ème</sup> République en Fra

Par **sistadream**, le 14/06/2007 à 16:17

Je viens de passer mes examens. J'aurais souhaité savoir ce que vous pensez de mon plan. (je suis en première année) Je mets les idées rapidement, c'est juste pour savoir si je ne suis pas complètement à côté du sujet.

I) la constitution, proche du peuple

A) garantie des droits

B) intervention par l'article 11, référendum  
exemple de 1962

II) cependant le peuple écarté par le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif

A) l'impossible saisine du conseil constitutionnel

(membre du conseil, ceux qui peuvent le saisir....)

B) Le peuple écarté de la modification de la constitution  
article 89

J me doute que ce n'est pas top, mais est-ce si grave que cela???

Nous devons rédiger l'introduction et faire un plan détaillé, c'était un exercice de méthodologie juridique.

Par **akhela**, le 14/06/2007 à 18:08

Il manque quelques points importants : la Constitution de 1958 a été adoptée par référendum populaire, les articles 2 et 3 également ("Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple" art 2 al5 et "la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum" art 3 al1).

ça c'était pour ton I, ton II est pas mal. L'idée du plan est originale pour le sujet je trouve (enfin j'y avais pas pensé), mais le contenu de ton I est un peu faible.